



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



**HARIS SEPTEMBRE 2021**

**Numéro 003**



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

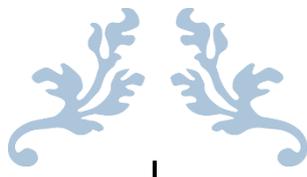
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°003 Septembre 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES, Université  
Felix Houphouët-Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître-assistant d'Histoire  
des Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Assistante en Histoire

économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**Batchana Esohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

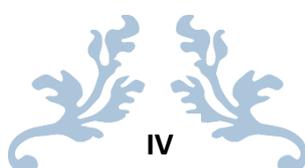
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

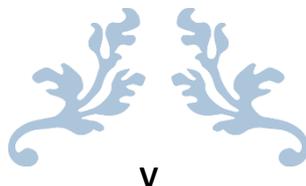
-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Bakayota Koffi KPAYE**

L'Afrique et la péninsule coréenne : Du choix idéologique de la Corée du Nord à la préférence stratégique de la Corée du Sud (1960-2018).....7-24

## **Windata Miki ZONGO & Sampala BALIMA**

La construction d'une posture dans le champ diplomatique : Cas des outils de légitimation de la réputation internationale du Burkina-Faso entre 2002 et 2012.....25-42

## **Noé Serge LOBHE BILEBEL**

Analyse de l'évolution des accords de coopération entre la France et le Cameroun de 1960 à 2020.....43-63

## **Toussaint KOUNOUHO**

Le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique : Hypothèse provisoire pour une sociologie du déclassement et de la réhabilitation .....64-80

## **Elisabeth YAO**

Symbolisme et représentations du tissu en Afrique Occidentale précoloniale .....81-96

## **Wend-Vénègda Arsène DIPAMA**

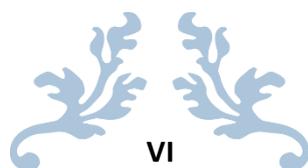
Les stratégies économiques et commerciales dans le contexte de la mondialisation : La zone de libre-échange continentale ou l'accord commercial méga-régional africain .....97-113

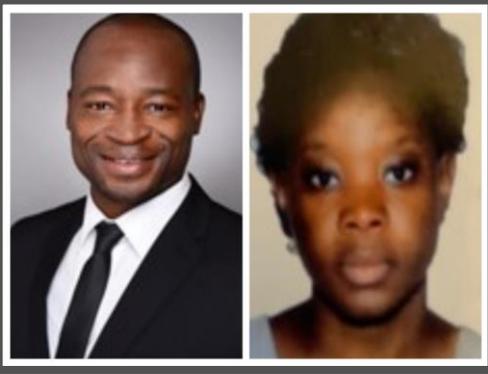
## **Assanti Olivier KOUASSI**

Citoyenneté Spinozienne et désobéissance civile dans une société démocratique.....114-126

## **Dro Hyacinthe Diomande**

Quel statut juridique pour les réfugiés environnementaux face aux grands défis du changement climatique en Afrique?.....127-143





## **La construction d'une posture dans le champ diplomatique : Cas des outils de légitimation de la réputation internationale du Burkina-Faso entre 2002 et 2012.**

### **Dr. Windata Miki ZONGO**

Enseignant-chercheur en Science Politique. UFR Science Juridique et Politique. Université Thomas Sankara (Burkina-Faso). Directeur de programmes. Centre africain d'analyses et de recherches diplomatiques et stratégiques (caardis) France. [windata.zongo@outlook.fr](mailto:windata.zongo@outlook.fr)

### **Dr. Sampala BALIMA**

Enseignante-Chercheuse en science politique. UFR Science Juridique et Politique. Université Thomas Sankara (Burkina-Faso) [balimafati@yahoo.fr](mailto:balimafati@yahoo.fr)

### **Résumé**

Acteur indirect du conflit dans la région du fleuve Mano au début des années 90, le Burkina-Faso saura, quelques années plus tard, déconstruire cette mauvaise réputation pour en ériger celle de principal acteur étatique prestant pour la sécurité en Afrique de l'ouest. Cette nouvelle posture a été le résultat d'une initiative diplomatique bidimensionnelle : Un bilatéralisme opportuniste avec les Etats-Unis d'Amérique, et des initiatives dans le champ multilatéral que sont la pratique de la médiation dans les crises politiques de cette sous-région, et une participation accrue aux opérations onusiennes de paix sur le continent. Au-delà de la bonne réputation internationale espérée, cela aura pour conséquence, son émergence ponctuelle en tant que pôle diplomatique de cette sous-région.

**Mots clés :** Multilatéralisme, sécurité internationale, Géopolitique, politique étrangère, diplomatie.

### **Abstract**

An indirect actor in the conflict in the Mano River region in the early 1990s, Burkina Faso will be able, a few years later, to deconstruct this bad reputation in order to build it as the main state actor providing security in West Africa. This new posture was the result of a two-dimensional diplomatic initiative: An opportunistic bilateralism with the United States of America, and initiatives in the multilateral field that are the practice of mediation in the political crises of this sub-region, and increased participation in UN peace operations on the continent. Beyond the expected good international reputation, this will result in its timely emergence as a diplomatic hub of this sub-region.

**Keywords:** Multilateralism, international security, geopolitics, foreign policy, diplomacy.

## Introduction

Dans son analyse sur la notion de la réputation internationale d'un Etat, J. Erikson (2014) définit celle-ci en tant que statut qu'acquiert un Etat sur la scène mondiale par son comportement extérieur qui favorise ou non la sécurité internationale. Ainsi, une bonne réputation dit-elle (p182), est « un retour positif d'informations sur l'identité d'un Etat et confirme le bon comportement international de cet Etat ». M. Cathelin (2009, pp 76-221) prolonge cette réflexion en parlant des facteurs de légitimation d'une bonne réputation internationale d'un Etat qui consistent en une action internationale basée sur les différentes dimensions de la sécurité internationale.

La réputation internationale d'un Etat selon Soraya Sidani (2015) se réfère donc à l'image que celui-ci renvoie sur la scène internationale. Elle sera positive dans le cadre d'actions extérieures obéissant aux normes de la sécurité internationale, et négative dans le cas contraire et expose le pays aux sanctions multilatérales prévues. Dans cette perspective, la politique étrangère apparaît comme un outil de définition et de matérialisation de la réputation internationale. Résumée par M. Merle (1984, p7) comme étant « la partie de l'activité étatique qui est tournée vers le dehors », elle est, selon F. Charillon (2002, p17), « l'instrument par lequel l'Etat tente de façonner son environnement politique international », s'affirmant en tant qu'action publique pour l'extérieur avec un aspect multidimensionnel (C. Lequesne, H. Meijer 2018), et mobilisant une diversité d'acteurs (L. Pelletier-Marcotte et S. Veilleux-Poulin, 2011).

Dans le champ international, la politique étrangère est donc l'élément fondamental de l'Etat et consiste en des dynamiques, processus et actions

de celui-ci dans ce champ (J. Roseneau 1990). Pour ce faire, elle se sert d'outils (E. Vallet, 2011) lui permettant l'efficacité attendue, dont la diplomatie.

La pratique diplomatique apparaît en effet, comme l'outil de la politique étrangère qui permet non seulement à l'Etat d'exister en tant qu'acteur, mais aussi, par sa qualité et sa concordance avec les valeurs de la sécurité internationale, de dresser une bonne réputation internationale de cet Etat. La Suisse et le royaume de Norvège, par leurs actions extérieures en faveur de la paix et de la sécurité, disposent d'une bonne réputation internationale. La géopolitique de l'Afrique de l'Ouest des années 1990 a été marquée par les conflits libériens et sierra-léonais.

Durant cette période, le Burkina-Faso s'était illustré dans ses actions extérieures par son implication dans ces conflits. Cette implication et son rôle dans le contournement de sanctions onusiennes contre des acteurs de ces deux guerres (RUF et NPFL<sup>1</sup>) justifieront la dégradation de la réputation du pays taxé dès lors, d'acteur du désordre en Afrique de l'Ouest. Ces actions burkinabè auront deux conséquences dans le champ diplomatique. Sur le plan multilatéral, cela a occasionné une crise au sein de l'ONU en raison de la violation de son statut de membre de cette structure chargée de la sécurité internationale.<sup>2</sup>

Dans le champ bilatéral, cela a engendré des relations conflictuelles avec les Etats-Unis d'Amérique qui s'est montré virulent contre le Burkina-Faso, au point d'envisager l'usage unilatéral d'une coercition (B. Benoit, 2011). Face à la menace de

---

<sup>1</sup>Respectivement le Revolutionary United Front de la Sierra Leone, et National Patriotic Front of Liberia du Libéria.

<sup>2</sup><https://www.hrw.org/fr/news/2003/06/20/1-a-crise-regionale-et-les-violations-de-droits-humains-en-afrique-de-louest>

cette double sanction, le pays entreprend une initiative bidimensionnelle de politique étrangère à destination du monde multilatéral, mais également à destination des Etats-Unis d'Amérique<sup>3</sup>. Ce bilatéralisme envers les USA sera favorisé par les attentats du 11 septembre 2001 qui entraînent dans le champ de la politique étrangère une profonde reformulation dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette reformulation qui place le Moyen-Orient comme axe du mal, érige la zone de l'Afrique subsaharienne en tant que point focal idéal pour les troupes américaines en direction du Grand Moyen-Orient.

Dans cette perspective, le Burkina-Faso dont les initiatives pour une reprise de la coopération avec les Etats-Unis se heurtaient jusque-là à la réticence des gouvernants américains, allait devenir par sa position cosmopolite dans cette zone du sahel, un partenaire stratégique pour ce pays. L'on assiste dès lors, à l'avènement d'une période d'un bilatéralisme entre ces deux pays.

En direction des organisations multilatérales, la stratégie burkinabè a consisté à construire une bonne réputation internationale du pays par sa pratique de la médiation dans les crises politiques que l'Afrique de l'ouest enregistre, et des participations accrues aux opérations onusiennes de paix sur le continent. Ces actions combinées contribueront à faire du Burkina-Faso, un acteur reconnu pour ses actions en faveur de la sécurité internationale. Notre analyse dans ce contexte aura pour objectif de répondre aux questions suivantes : Quelles ont été les modalités empiriques d'illustration de cette stratégie diplomatique dans chaque dimension ? Quelles sont les principales restitutions de cette

stratégie dans l'amélioration de la réputation internationale du pays ? Quelles sont les conséquences de cette nouvelle posture diplomatique du pays dans l'espace géopolitique ouest-africain ?

Notre analyse se subdivisera en trois parties. La première partie qui va de 1990 à la fin du millénaire, restitue la conflictualité ayant caractérisé la géopolitique de la région du golfe de guinée. Ce qui permet de ressortir les actions subversives burkinabè, de légitimer de ce fait son statut d'acteur du désordre de l'Afrique de l'Ouest ainsi que la coercition multilatérale et américaine qu'il encourait.

La deuxième partie prend en compte la première partie du second millénaire et mettra en lumière la stratégie de la construction de la nouvelle stratégie diplomatique dans chaque dimension. La troisième partie illustre les conséquences de la nouvelle réputation internationale burkinabè dans la géopolitique de l'Afrique de l'Ouest. Suite inattendue du succès de sa stratégie, le Burkina-Faso, finira par s'ériger en tant qu'hégémon diplomatique durant cette courte période.

## **1. La tentation de la subversion.**

Le rôle que joue le pays dans la conflictualité de la région du fleuve de Mano justifie cette stratégie. En effet, cette période est marquée par les conflits intra-étatiques libérien et sierra-léonais. Ces conflits de cette nature comportent tous un degré de *complexification* (C. J. Porteous, 2003) qui illustre leur nature complexe due aux acteurs y intervenant. I. Souaré (2004) en identifie de deux catégories. Les acteurs internes et les acteurs extérieurs. Les acteurs extérieurs sont composés d'ex-puissances coloniales, de multinationales et de pays de la zone.

---

<sup>3</sup>United States of America, (USA). Cette expression est celle qui sera utilisée tout au long de notre analyse

Dans le cas de ces deux conflits, l'un des acteurs extérieurs est le Burkina-Faso, intervenant surtout pour des motivations économiques.<sup>4</sup> Pour le cas du conflit sierra léonais, l'implication burkinabè a consisté en la participation à un trafic de métaux précieux, à la formation des soldats du RUF (B. Kadet, 2016), et à une violation de l'embargo onusien pour la fourniture d'armes à ces derniers (C. Ayad, 2005). Dans le cas du conflit libérien, son implication était directe. I Souaré (2004, p 104) affirme ainsi ceci :

Du Burkina Faso et de la Libye, les combattants du NPFL de Charles Taylor reçurent une formation dans les techniques de guérilla militaire et chacun des deux pays leur fournit des armements. Le Burkina Faso assista même la rébellion de Taylor avec 700 de ses soldats réguliers qui ont combattu aux côtés des hommes du NPFL.

L'implication burkinabè dans ces conflits au bilan humain lourd<sup>5</sup> sera confirmée par l'ONU. Outre les investigations d'organisations de la société civile,<sup>6</sup> les rapports de groupes d'experts instruits par l'ONU dénoncent preuves à l'appui,<sup>7</sup> cette culpabilité. Dans ce contexte, conformément à l'article 41 de sa charte, l'usage d'une diplomatie coercitive contre ce pays par l'ONU (T.

---

<sup>4</sup>Les conflits de la région du golfe de guinée n'étaient les seuls dans lesquels l'implication du Burkina-Faso pour motif économique était avérée. Il était aussi cité dans le cadre de la violation de l'embargo angolais. Voir les rapports des experts des nations unis sur les cas de violations des embargos de l'ONU dans les cas sierra-léonais, ivoirien et aussi angolais pour des motifs financiers (vente d'armes et trafics de métaux précieux), par le Burkina-Faso dans l'URL suivant : <http://archive2.grip.org/bdg/pdf/g1826.pdf>

<sup>5</sup>Ces deux conflits ont occasionné plus de 250000 morts et des centaines de milliers de déplacés et instauré le désordre dans la dans la région du fleuve Mano et au-delà.

<sup>6</sup>On peut citer les principaux qui sont *Afrique Relance*, le GRIP, *Amnesty International*.

<sup>7</sup><http://www.un.org/fr/documents/charter/chap7.shtm>

Schelling, 1966, P. Venesson, 2015) sous le leadership des USA<sup>8</sup> paraissait inévitable. Toutefois, malgré cette culpabilité avérée, la méthode présomptive du Conseil de Sécurité utilisée comme outil de légitimation de l'usage de sanctions contre les présumés auteurs d'actes contre la sécurité internationale, a permis dans ses failles, au pays d'échapper à cette coercition.<sup>9</sup>

Cependant, les USA affirment de manière unilatérale, leur volonté d'appliquer une diplomatie coercitive contre le pays. En effet, ce pays qui s'illustre par ses sanctions unilatérales (S. Gervasi, 1984) contre des gouvernants ou pays coupables d'actes contre la sécurité internationale, a été actif dans la résolution de ces deux conflits pour lesquels la culpabilité burkinabè, malgré les limites du système onusien de sanctions, était établie (H. Cohen 2000).

## **2. La construction d'une nouvelle réputation internationale comme stratégie d'étouffement d'une imminente coercition.**

### **2.1. Le bilatéralisme opportuniste avec les Etats-Unis d'Amérique.**

Si l'ONU est la structure supranationale légitime de la sécurité

---

<sup>8</sup>Les Etats-Unis sont en effet, le pays ayant introduit la décision de faisabilité de ces dossiers qui incriminent le Burkina-Faso, dans l'objectif d'une sanction onusienne contre ce pays. A cette coercition multilatérale, les Etats-Unis comptaient, sur le plan unilatéral, imposer un régime de sanctions contre le pays et ses gouvernants.

<sup>9</sup>En effet, les documents n'attestaient pas directement la culpabilité des gouvernants du pays, cela a d'ailleurs été brandi par le représentant permanent burkinabè à l'ONU, monsieur Michel Kafando lors de l'audience. Une faille structurelle dont le Burkina Faso s'est servie pour rejeter les accusations. Voir l'intégralité du rapport d'audience dans l'URL suivant : <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/780/47/pdf/N0078047.pdf?OpenElement> voir p12.

internationale, plusieurs autres acteurs s'invitent de plus en plus dans cette entreprise comme le précise la charte de l'ONU, avec de la réussite. Parmi ces acteurs bénéficiant d'une légitimité empirique, figurent des Etats, dont l'un des plus illustres est les Etats-Unis d'Amérique. Ce pays s'implique dans la résolution des conflits dans le monde.

Pour le cas des conflits libérien et sierra-léonais, l'implication américaine s'explique surtout par la nouvelle posture qu'il entendait assumer dans cette période post-bipolarité et pour laquelle ces conflits constituaient une mise à l'épreuve en Afrique. Deux facteurs justifient cette posture : la prétention américaine du nouvel ordre mondial, et la nouvelle stratégie de politique étrangère en Afrique qui en découle.

- **La prétention américaine du nouvel ordre mondial :**

Le 11 mai 1990, le président américain<sup>10</sup> prononce un discours marquant l'avènement d'un nouveau monde unipolaire dominé par la démocratie. Quant au rôle que son pays entend jouer dans cette nouvelle ère, ce sera celui de régulateur auprès de l'ONU, d'un monde de paix et de sécurité. Tout de suite, cette nouvelle posture américaine sera mise en épreuve sur le continent africain.

- **La nouvelle politique africaine des Etats-Unis :**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'action extérieure américaine qui a toujours été marquée par une volonté de domination (Charles Philippe David 2015) peut être subdivisée en deux étapes (D.C. Badache 2005) : la période bipolaire et l'après bipolarisation. Durant la bipolarisation, le leadership mondial américain était disputé par l'URSS. Avec le déclin de l'URSS dans l'après-guerre froide, les USA s'érigent en

hyper puissance mondiale (D.C Badache, 2005, p76) vouée à jouer le rôle de gendarme partout dans le monde. En raison de la présence de régimes autoritaires et de la fragilité des nouvelles démocraties, le continent africain sera un lieu d'illustration de cette posture.

Le nouveau président<sup>11</sup> adopte une politique africaine ayant pour principal objectif, le soutien américain à l'instauration de régimes démocratiques et la résolution des conflits sur le continent (F. G. Kpohazounde, 2018).

Pour ce faire, une méthodologie à trois variables que sont la force, la diplomatie ou les sanctions, est adoptée (T. Struye de Swielande, 2005). Dans le registre de la force interviendra l'opération *restore hope*.<sup>12</sup>

La participation à la résolution des conflits en Sierra-Léone et au Liberia illustrent les deux autres variables. Il sera ainsi question, sur le plan diplomatique, de soutenir les efforts de la CEDEAO, et, dans un registre coercitif, de sanctionner les acteurs du désordre en Afrique de l'ouest. Pour le cas du conflit libérien, le gouvernement américain avait les preuves de l'implication du Burkina Faso ainsi que l'affirme H. Cohen<sup>13</sup> (2000, p 132) :

Nos agences de renseignement nous ont signalé qu'entre janvier et mars 1990, Taylor et des combattants formés en Lybie, ont été acheminés au Liberia via la Côte d'Ivoire. Le Burkina-Faso a servi de base dans l'acheminement du matériel et la formation des troupes rebelles dans la ville de Pô.

---

<sup>11</sup>Bill Clinton 42<sup>e</sup> président a fait deux mandats de 1993 à 2001.

<sup>12</sup>Opération militaire en Somalie entamée le 03 décembre 1992 sous commandement de l'armée américaine et avec mandat onusien grâce à la résolution 794.

<sup>13</sup>Sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires africaines durant cette période.

---

<sup>10</sup>Georges Herbert Bush, 41<sup>e</sup> président de 1989 à 1993 (un mandat).

Cette culpabilité est reconnue par le président burkinabè d'après H. Cohen (2000, p 157):

En juin 1991, j'ai rencontré le président burkinabè Blaise Compaoré à Abidjan. Nous avons parlé du dossier libérien et je lui ai posé la question de savoir pourquoi le Burkina Faso soutient Taylor. Il répondit qu'il avait pris cette décision en 1989 parce qu'à ce moment, le Liberia du régime de Samuel Doé était très répressif et corrompu. Aider à se débarrasser de ce régime anti démocratique lui a semblé être une bonne initiative, mais l'objectif initial de l'action a été dévié. Selon lui, même si cela a occasionné le désastre qu'on a pu constater, il était impossible de faire marche arrière ou de s'arrêter à mi-parcours. Le Burkina Faso a ainsi pris la décision d'aller jusqu'au bout.

Dans ce contexte, le gouvernement américain décide, dans un premier temps, de la rupture des relations avec le Burkina-Faso ainsi que le souligne B. Beucher (2011, p10) : « Dans les années 1991-1992 par exemple, les relations avec les Etats-Unis se tendent : l'ambassadeur du Burkina à Washington est rappelé et réciproquement ». Suite à la révélation d'une implication du Burkina-Faso dans le conflit en Sierra-Leone, l'aide directe américaine est suspendue et des sanctions contre le pays et ses dirigeants envisagées (B. Beucher, 20011, p 10). De même, la culpabilité du pays sera prouvée dans le conflit anglais.<sup>14</sup>

Enfin, il est accusé d'être le principal soutien du régime illégitime de Charles. Ainsi, « l'étau se resserre autour du Burkina à l'occasion de l'ouverture des travaux du Tribunal pénal international (TPI) pour la Sierra Leone », note B. Beucher, (2011,p10) qui risque non seulement les

sanctions multilatérales, mais aussi américaines car depuis le discours sur nouvel ordre mondial, les USA ont, parallèlement aux actions onusiennes, accentué la pratique de la diplomatie coercitive contre plusieurs régimes tous accusés de trouble à la sécurité internationale et de violation des droits humains.

Le tableau ci-dessous nous illustre la liste des pays ayant subi les sanctions américaines depuis cette période jusqu'à 2003.

**Tableau n°1 : La diplomatie coercitive américaine en acte de 1990 à 2013**

<b>PAYS</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES AMERICAINS</b>
<b>IRAK</b> (1990-1998)	Détruire les armes de destruction massive irakiennes et faire du Koweït un pays libre.
<b>SOMALIE</b> (1992-1994)	Lutte contre la famine et rétablissement d'un ordre démocratique.
<b>HAITI</b> (1994)	Installer un nouveau gouvernement.
<b>COREE DU NORD</b> (1994)	Geler le programme d'armes nucléaires.
<b>BOSNIE</b> (1996)	Stopper l'expansion serbe et la guerre en Bosnie.
<b>CHINE</b> (1996)	Démontrer la volonté américaine de contraindre la Chine à stopper les violences contre les populations.
<b>KOSSOVO</b> (1999)	Mettre un terme à la répression des serbes sur les populations albanaises au Kosovo.
<b>AFGHANISTAN</b> (depuis 2001)	Chasser le régime taliban du pouvoir et installer un régime démocratique.
<b>IRAK</b> (depuis 2003)	Lutter contre le terrorisme.

Source: "US coercitive diplomacy cases, 1990-2001", Robert Art Patrick Cronin, *the United States and coercive diplomacy*, 2003, p12.

<sup>14</sup>Voir le rapport du groupe des experts sur les violations des embargos onusiens en Afrique durant cette période dans l'URL suivant : <http://documentsddsny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/780/47/pdf/N0078047.pdf?OpenElement>

Les impacts socio-économiques et diplomatiques des probables sanctions américaines auront un effet immédiat coté burkinabè. Conscient des conséquences probables de sanctions unilatérales américaines en gestation sur le pays et ses gouvernants pour l'ensemble de leurs œuvres subversives, le Burkina-Faso ne tardera pas à réagir. Il développe dans le champ diplomatique, une stratégie ayant pour objectif de déconstruire sa réputation d'Etat voyou (E. Forsight, 2002) afin de pouvoir éviter la probable coercition américaine.

- **L'opération séduction du Burkina-Faso envers les Etats-Unis d'Amérique :**

Définie en tant qu'action extérieure de l'Etat (M. Merle, 1984) la politique étrangère est de ce fait une action publique opérée avec rationalité selon l'intérêt national pendant de l'Etat. Vincent Legrand (2004, p86) prolonge cette idée en définissant l'Etat dans cette configuration, en tant qu'« un acteur rationnel au sens classique et commun du terme, c'est à dire opérant un calcul optimal en termes de coûts-bénéfices entre les objectifs qu'il vise et les moyens à mettre en œuvre pour ce faire ». La stratégie utilisée par les autorités burkinabè obéit pleinement à cette logique.

Ayant compris l'enjeu que recouvrait la résolution des conflits pour le gouvernement américain et les conséquences des sanctions pour le pays, les gouvernants burkinabè adoptent la stratégie de la négociation avec le gouvernement américain, partant du principe de politique étrangère qui soutient que toute relation bilatérale est sujette au changement (A. Pannier, 2018). Pour ce faire, il fallait montrer la résolution du pays à s'aligner sur les valeurs américaines de démocratie dans le monde (C. Kupchan 2010).

Afin d'entreprendre les négociations dans une bonne posture, ils utilisent les outils diplomatiques

qui attirent l'attention des Etats-Unis. Dès le début de l'année 2001, le président burkinabè, dans une communication, reconnaît ces actes antérieurs de son pays, et affirme la disponibilité du Burkina-Faso à travailler avec les USA pour la résolution définitive du conflit libérien, et pour la sécurité en Afrique de l'Ouest.<sup>15</sup> Quelques jours plus tard, il reçoit l'opposition politique libérienne à laquelle il affirme son soutien. Les jours suivants verront le Burkina-Faso s'ériger en soutien assumée de cette opposition qu'il finance pour la conquête du pouvoir, ce qui acte la rupture définitive avec Charles Taylor.

En réaction à ces initiatives burkinabè, le gouvernement américain, suspend provisoirement son projet de sanctions contre le Burkina-Faso qui, réconforté par cette décision, allait enclencher un processus de rétablissement total de la coopération avec les Etats-Unis d'Amérique.

- **Le nouveau bilatéralisme :**

Au-delà de la coercition à laquelle il espérait échapper, l'objectif du Burkina-Faso se situait dans le champ économique.<sup>16</sup> Un facteur inattendu va toutefois intensifier la nouvelle coopération entre les deux pays : les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Ces attaques auront en effet pour conséquences immédiates, une redéfinition de la politique étrangère américaine

---

<sup>15</sup>« Blaise Compaoré a-t-il lâché Charles Taylor ? », *Africa intelligence*, 20/12/2001, URL : [https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest-et-centrale\\_politique/2001/12/20/blaise-compaore-a-t-il-lache-charles-taylor.2891913-bre](https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest-et-centrale_politique/2001/12/20/blaise-compaore-a-t-il-lache-charles-taylor.2891913-bre)

<sup>16</sup>Pouvoir candidater pour l'éligibilité des produits des secteurs agricoles et artisanaux burkinabè au marché américain dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act (AGO). Cette initiative commerciale préférentielle américaine avait pour objectif de faire du pays, un vaste marché pour des produits de pays africains respectant les critères de la bonne gouvernance.

désormais axée de manière prioritaire sur la lutte contre le terrorisme partout dans le monde, avec l'usage d'une violence contestable dans son modèle de légitimation (D. Battistella, 2006), mais dont le président américain<sup>17</sup> justifie l'emploi contre les pays ciblés en tant que lieu d'origine du phénomène du terrorisme. Le 22 septembre 2002, la nouvelle politique étrangère américaine dite *doctrine bush* (K.W. Stein, 2002) est officialisée.

Dans son volet sécurité extérieure, l'espace géopolitique du grand moyen orient, illustré ci-dessous, est identifié en tant qu'axe du mal, et nécessite une surveillance accrue afin de prévenir et/ou de contrer le terrorisme.

Dans cette perspective, la stratégie préconisée était axée sur une coopération militaire avec des Etats voisins de cette zone afin de pouvoir disposer de bases militaires opérationnelles de proximité. Dans la partie sud, la bande sahélienne du continent africain apparait en tant que zone idéale dans la mise en place de cette stratégie.

### **Carte n°1 : Le Grand Moyen-Orient**

DE LA MAURITANIE AU PAKISTAN, LES PAYS CONCERNÉS PAR L'INITIATIVE AMÉRICAINE



**Source:** [www.gouvernanceglobale.com](http://www.gouvernanceglobale.com)

<sup>17</sup>Georges Walker Bush, 43<sup>e</sup> président américain de 2001 à 2009.

Ainsi, quelques mois après la mise en place de la doctrine bush, on assiste à une intensification stratégique de la coopération entre les USA et des pays de la zone avec un discours axé sur le développement, notion fourre-tout dans laquelle s'abrite une coopération militaire qui en est l'objet principal (K.W. Stein 2002). Le Niger et le Burkina-Faso seront les principaux bénéficiaires de cette nouvelle coopération américaine. Profitant de la volonté du Burkina-Faso de renouer des relations avec leur pays, les gouvernants américains entament une période d'un intense bilatéralisme avec ce pays, matérialisé immédiatement par retour de l'USAID jadis suspendu, et d'une aide annuelle régulière de 15 millions de Dollars dans différents axes du développement.

A cela s'ajoute en 2004, une inscription au programme de l'AGO, et l'admission au Millenium Challenge Corporation<sup>18</sup> en 2008. Cela contribua à agrandir l'offre de coopération américaine avec un ajout de 480,9 millions Dollars investis dans les secteurs du développement sur une période de 5 ans. D'une manière générale, durant cette période, l'aide directe américaine au Burkina-Faso rivalisait avec celle du partenaire historique, la France, comme en atteste le tableau suivant :

<sup>18</sup>Le Millenium Challenge Corporation est une initiative du congrès américain voté en 2004. Il a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté dans des pays réunissant les trois principaux critères du libéralisme : bonne gouvernance, création d'un climat favorable au développement du secteur privé et investissement de l'Etat dans les secteurs sociaux. Le Burkina Faso fut admis en 2008 pour un montant 480,9 millions Dollars.

**Tableau n°2 : Les aides bilatérales américaine et française au Burkina-Faso de 2005 à 2012 en millions de dollars.**

ANNEE	FRANCE	USA
2005-2006	53, 61	9, 92
2006-2007	60,47	12,90
2007-2008	98,91	11, 32
2008-2009	45,85	46,94
2009-2010	31,18	63,87
2010-2011	47,08	90,57
2011-2012	44,5	99,57

**Source :** Windata Zongo, la médiation dans la politique multilatérale de Blaise Compaoré, p 275,

Le volet militaire de ce bilatéralisme était une coopération pilotée par AFRICOM,<sup>19</sup> et axée sur des formations aux normes et méthodes américaines de lutte contre le terrorisme, le renforcement des capacités opérationnelles de l'armée burkinabè et l'aide logistique. Côté américain, on note l'installation d'un centre militaire de soutien aux forces burkinabè dans le cadre de la sécurité de la sous-région.<sup>20</sup> Le tableau suivant résume les programmes et formations de ce partenariat avec les forces de défense et de sécurité burkinabè.

**Tableau n° 3 : Programmes et formations de la coopération militaire américaine au Burkina-Faso et leurs objectifs de 2004 à 2012**

FORMATIONS OU PROGRAMMES	OBJECTIFS
African Contingency Operation Training Assistance (ACOTA)	Former les forces de sécurité africaines aux missions de paix.
International Military and Education Training Program (IMET)	Former les forces de l'ordre africaines sur leur rôle dans un Etat démocratique.
Le séminaire sur le droit militaire, le droit humanitaire et les droits de l'homme	Renforcer les capacités juridiques des forces armées burkinabè dans le cadre de leurs participations aux missions de paix
Le West Africa Network for Peacebuilding (WANEP)	Permettre une stratégie d'échange d'informations et de pratiques, un renforcement des capacités de recherche dans les champs de la résolution des conflits et les missions de paix.
Formation dans le domaine du renseignement militaire	Permettre à l'armée burkinabè de mieux optimiser la recherche et le traitement de l'information dans le cadre de la lutte contre le terrorisme
Missions de lutte contre le terrorisme dans le Sahel.	Sécuriser la zone du Sahel et anticiper contre les risques terroristes dans cette zone.
Programme FLINTLOCK.	Renforcer la capacité opérationnelle des forces armées burkinabè et des autres pays de la sous-région par des exercices périodiques contre le terrorisme dans la bande sahélienne.

**Source :** <https://bf.usembassy.gov/fr/>

<sup>19</sup>AFRICOM est le commandement américain pour l'Afrique créé dans le cadre global de la doctrine Bush en 2007 et basé à Stuttgart en Allemagne.

<sup>20</sup> : L'installation de cette structure permet aux Etats-Unis de pouvoir surveiller de la partie du Sud, le grand moyen orient, et de pouvoir être opérationnels en cas de besoin.

En définitive, on a assisté depuis 2004, à l'élaboration d'un solide bilatéralisme entre ces deux pays ainsi que l'affirme plus tard, l'ambassadeur américain au Burkina-Faso, Thomas Dougherty.<sup>21</sup>

## **2.2 : La fabrique d'un nouveau Burkina-Faso.**

Le champ multilatéral était l'autre destination de la stratégie de politique étrangère burkinabè. Malgré la culpabilité du Burkina-Faso dans la conflictualité de l'Afrique de l'ouest, les limites institutionnelles des modalités de la prise d'une décision dans la gouvernance multilatérale lui auront permis d'échapper aux régimes de sanctions recommandés par les enquêteurs de l'ONU<sup>22</sup> et les ONG prestant dans la résolution des conflits en Afrique.<sup>23</sup> Ces dernières décident donc d'un changement de stratégie en basculant dans une intense médiatisation des activités subversives burkinabè, et par l'organisation d'évènements ayant pour but de ternir la réputation internationale du pays et de son président, à lors des évènements des organisations de la gouvernance multilatérale auxquels il participe. Celui-ci devient ainsi *le pyromane d'Afrique* (F. Kpatindé, 2014).

Face à l'intensification de ces actions présentant fréquemment le pays en tant qu'acteur illégitime de l'ONU, faire émerger une image positive du pays s'imposait. Cela a ainsi été l'objectif du deuxième axe de la stratégie diplomatique burkinabè. Thomas Luckmann et Peter Berger (2012) définissent la réalité en tant qu'un procédé subjectif d'éléments

appropriés par les personnes dans un champ social donné. Dans cette logique, la réalité est légitimée dans ce champ, par les procédures intersubjectives socialement intériorisées par les différents acteurs.

Dans le champ international, l'émergence du multilatéralisme a permis une définition et une institutionnalisation de normes et pratiques toutes intériorisées par les acteurs interagissant au sein des structures de la sécurité internationale. L'appropriation et le respect par des actes, de ces pratiques normées que développent ces institutions multilatérales, outils de légitimation du système (P. De Senarclens et Y. Arifin, 2010), constituent dans cette réalité, des critères objectifs dans l'appréciation de l'action de chaque acteur. De ce fait, l'action extérieure du Burkina-Faso dans les années 90 fut à la base de sa mauvaise réputation internationale véhiculée par les acteurs de ce champ.

Le deuxième axe de la stratégie diplomatique a ainsi pour objectif, d'illustrer dans ce champ multilatéral, l'émergence d'un nouveau Burkina-Faso qui participe activement à l'instauration d'une sécurité durable dans la sous-région ouest africaine. Aidé par la géopolitique d'une région ouest africaine dominée par la conflictualité et par l'émergence d'un discours sur une africanisation de la résolution des conflits sur le continent (J.L. Stalon, 2007), les outils de cette stratégie seront une implication dans la résolution des conflits en Afrique de l'ouest par la médiation, ainsi qu'une participation accrue aux opérations onusiennes de paix sur le continent.

Dans le cas de la médiation, la méthode burkinabè a constitué en une technique hybride associant les principes académiques à la tradition de l'arbre à palabres. Legs reconnu pour son efficacité, la méthode de

<sup>21</sup><https://lefaso.net/spip.php?article42822>

<sup>22</sup>Rapport publié en 2000 et qui dénonçait les actions du Burkina-Faso et du Liberia dans le conflit sierra-léonais.

<sup>23</sup>On peut citer dans cette liste, les principaux que sont Amnesty international, Human's righth watch, le groupe recherche international pour la paix (GRIP), International crisis group.

l'arbre à palabres est un héritage commun à toutes les régions de l'Afrique utilisée comme ressource dans la résolution pacifique des conflits (N. Bagayoko et F. R. Koné 2017). M. Traoré (2010, pp 602-603) affirme ceci :

Toutes les communautés sociales traditionnelles en Afrique sont depuis des temps immémoriaux, organisées et fonctionnent à travers des structures destinées à prévenir ou à régler les conflits (...) l'organisation sociale fournit dans son fonctionnement, les mécanismes traditionnels de résolution des crises.

La technique de l'arbre à palabre, connue de toutes les communautés qui composent la nation burkinabè (M. Traoré, 2010) apparaît donc comme un outil de l'identité collective (A. Wendt, 1999) burkinabè, à nouveau utilisé<sup>24</sup> mais cette fois à des fins d'intérêt national (M. Finnemore, 1996). La première mise à l'épreuve de cette stratégie intervient à l'occasion de la crise tchadienne en 2003 pour laquelle le Burkina-Faso propose rapidement, sa médiation. Il en résultera rapidement un accord entre le gouvernement tchadien et le mouvement rebelle du MDJT (mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad).

En 2005, la mort du président togolais Gnassingbé Eyadema<sup>25</sup> entraîne une crise institutionnelle qui se mue rapidement en crise politique

---

<sup>24</sup>La médiation avait déjà été brièvement pratiquée par le Burkina-Faso à l'occasion de crises politiques au Togo et au Niger, mais dans le souci de résoudre les conséquences sur son territoire des deux crises, à savoir l'afflux massif de réfugiés. Pour le cas de la crise politique togolaise de 1993, la médiation burkinabè avait été sanctionnée par un accord de sortie de crise le 11/07/1993. Quant à la médiation initiée en 1995 lors de la crise nigérienne, elle s'était traduite par l'accord politique entre le gouvernement nigérien et l'organisation de la résistance armée (ORA) le 15/07/1995.

<sup>25</sup>Président de la République togolaise de 1967 à 2005

occasionnant 790 morts et des milliers de réfugiés. Le Burkina-Faso propose sa médiation, laquelle aboutira un an plus tard, à la signature d'un accord le 20 août 2006. Les succès de ces deux médiations sèment les germes de l'émergence d'une nouvelle réputation internationale du pays. Cette même année, le pays sera ainsi élu membre non permanent du conseil de paix et sécurité de l'ONU.

Cette élection, illustration dans sa conditionnalité,<sup>26</sup> d'une bonne réputation internationale du pays élu, constituera une première victoire pour le pays, et sera suivie par d'autres dont les plus importantes sont les suivantes :

- 2007 : Nomination de monsieur Djibril Bassolé<sup>27</sup> en tant que médiateur conjoint de l'union africaine (UA) et de l'organisation des nations unies (ONU) dans la résolution du conflit au Darfour.
- 2007 : la médiation du Burkina-Faso dans la crise politique ivoirienne que les acteurs sollicitent, est avalisée par l'ONU et l'UA.
- 2008 : le Burkina-Faso est encore sollicité pour une médiation dans la crise politique en Guinée Conakry par l'UA et l'ONU.

---

<sup>26</sup>Pour être élu en tant que membre non permanent du conseil de sécurité, un pays doit être soutenu par au moins deux tiers des 192 pays votant. L'obtention de cette adhésion d'au moins 192 pays est donc le résultat de la légitimation par ces derniers, de la pratique burkinabè de la médiation dans la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest.

<sup>27</sup>Chef de la diplomatie burkinabè de 2007 à 2008 puis de 2011 à 2014, Djibril Bassolé, l'homme clé des médiations entreprises par le Burkina-Faso dans toutes les crises dans lesquelles le pays a presté. Il dispose de ce fait, d'une expertise que les organisations de la gouvernance mondiale, par sa nomination, légitiment.

- 2008 : Monsieur Ablassé Ouedraogo<sup>28</sup> est nommé médiateur au Soudan et au Tchad.
- 2008 : Le Burkina-Faso bénéficie d'un nouveau mandat de membre non-permanent au sein du conseil de sécurité de l'ONU.
- 2009 : Monsieur Ablassé Ouedraogo est nommé envoyé spécial du président de la commission de l'Union Africaine dans la crise malgache.
- 2012 : Le Burkina-Faso est choisi par l'ONU et l'UA comme pour une médiation au Mali dans la cadre de la crise politique et sociale que le pays vit.

L'autre branche de cette stratégie dans le champ multilatéral était une participation accrue aux opérations onusiennes de paix sur le continent. Grace au renforcement de la capacité de ses troupes sur les opérations onusiennes de paix que la coopération militaire avec les Etats-Unis d'Amérique permet, le Burkina-Faso accentue le déploiement de ses troupes<sup>29</sup> dans sur le continent. Le tableau suivant nous illustre la contribution burkinabè aux opérations de paix de 2003 à 2013.

**Tableau n°4 : Participation de contingents militaires burkinabè aux missions onusiennes entre 2003 et 2013**

Année de la mission	Pays de la mission
2003	Burundi, RDC
2004	Burundi, Côte d'Ivoire, Comores, Darfour, Haïti, RDC
2005	Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, RDC
2006	Burundi, Côte d'Ivoire, Darfour, Soudan du Sud, RDC
2007	Cote d'Ivoire, Soudan du Sud, RDC
2008	Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, RAC, RDC, Tchad
2009	Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, RCA, RDC, Tchad
2010	Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, RCA, RDC, Tchad
2011	Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, RDC
2012	Mali, Guinée Bissau
2013	Mali, Guinée Bissau

**Source :** Windata Zongo, la médiation dans la politique multilatérale de Blaise Compaoré, p333

Dès 2003, la participation des troupes burkinabè aux missions onusiennes sur le continent était devenue régulière. Cette action, comme pour la pratique de la médiation, démontre la volonté du pays de participer aux initiatives sécuritaires de l'ONU en Afrique, ce qui a fortement contribué à l'objectif initial de la stratégie diplomatique : l'émergence d'une bonne réputation internationale du pays. Quatre ans après la mise en place de cette stratégie, le Burkina-Faso était désormais cité en tant qu'acteur de premier ordre prestant pour la sécurité dans le continent.

<sup>28</sup>Ministre des Affaires étrangères burkinabè de 1994 à 1999.

<sup>29</sup>Alors que dans les années précédentes quelques dizaines de soldats burkinabè étaient envoyés dans les missions onusiennes (au Liberia, au Burundi, en République Centrafricaine et au Congo RDC.), la tendance, depuis le partenariat avec les Etats-Unis, consiste désormais en l'envoi de contingents dans la plupart des missions, auxquels s'ajoutent parfois des observateurs.

Ses actions seront ainsi reconnues et encensées par l'organisation des nations unies<sup>30</sup> et l'union africaine<sup>31</sup> auxquelles s'ajoutent aussi des organisations internationales non-gouvernementales prestant dans le champ de la sécurité en Afrique.<sup>32</sup> Jadis indexé pour ses actions subversives en Afrique de l'ouest, le Burkina-Faso, a su développer une initiative diplomatique qui lui aura permis d'atteindre la finalité escomptée.

### **3. Le Burkina-Faso hégémon diplomatique de l'Afrique de l'Ouest.**

Au-delà de la bonne réputation internationale espérée, les prestations burkinabè dans le champ diplomatique ont permis de mettre en

évidence une autre réalité, celle de l'émergence du pays en tant que pôle diplomatique d'une sous-région ouest dans le besoin.<sup>33</sup>

En effet, la pratique de la médiation que le pays mène finira par ériger momentanément ce pays en lieu légitime d'une diplomatie de la résolution des conflits qui accueille tous les acteurs du champ. Durant cette courte période,<sup>34</sup> ouagadougou la capitale burkinabè devient la capitale politique de l'Afrique de l'ouest (B. Beucher 2011), abritant la quasi-totalité des négociations qui ont abouti à la finalisation d'accords politiques.

---

<sup>30</sup><https://www.un.org/press/fr/2007/SGSM10896.doc.htm>

<sup>31</sup>Par la voix de son commissaire à la paix et à la sécurité: <http://www.peaceau.org/uploads/cua.allocuti-oncps.5eme.ry-union.csr.ouaga.19-20-mai-2014.pdf>. La plus grande marque de reconnaissance de l'union africaine à destination du Burkina-Faso pour ses initiatives en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent sera sa décision d'organiser à l'occasion du cinquantenaire des indépendances africaines, la grande conférence internationale à Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso, avec pour thème, « paix et la sécurité en Afrique : enjeux et perspectives » du 10 au 12 juin 2010. Cette conférence internationale présidée par le président de l'union africaine et qui a vu la participation d'acteurs diplomatiques, politiques, académiques, scientifiques et professionnels du champ de la résolution des conflits sur le continent a été l'occasion d'une légitimation de l'ensemble des acteurs multilatéraux, de la nouvelle posture diplomatique du Burkina-Faso.

<sup>32</sup>on peut citer la conférence du ministre des affaires étrangères burkinabè Djibril Bassolé, tenue le 23 mars 2012 à Washington sur une invitation conjointe du centre africain des études stratégiques (CESA), et Woodrow Wilson International centre for Scholar et qui avait pour thème « enjeux sécuritaires et stabilité régionale en Afrique : l'expérience du Burkina Faso en matière de médiation, de prévention et de gestion des conflits. »

---

<sup>33</sup>La situation politique des pays de l'Afrique de l'ouest qui auraient pu jouer ce rôle, obligeait ces derniers à se concentrer, entre 2008 et 2012, sur la consolidation des enjeux nationaux au détriment des questions sous-régionales. On peut citer dans cette liste la Côte d'Ivoire qui était en reconstruction, le Nigeria et le Mali en quête d'une reconquête de la violence légitime sur l'intégralité de leurs territoires suite à l'émergence de groupes terroristes, le Sénégal en proie à une crise née d'une volonté des gouvernants de changer l'ordre constitutionnel, et le Ghana isolé depuis les sommets de l'union africaine de 2006 et de la CEDEAO de 2009 qu'il organise et au cours desquels ses positions sur l'intégration africaine et la résolution de la crise ivoirienne furent rejetées, ce qui entraîna le pays dans une politique africaine de neutralité. Tous les regards étaient donc tournés, au niveau des questions de la géopolitique sous-régionale, vers le Burkina-Faso qui assumait ce rôle grâce au pouvoir d'influence de son président dans la zone.

<sup>34</sup>Entre 2008 et 2013 notamment, le Burkina-Faso abritait la majorité des événements multilatéraux non seulement dans le champ de la résolution des conflits, mais aussi dans les autres axes du développement.

Le tableau suivant illustre dans cette perspective, les principaux accords signés à Ouagadougou :

**Tableau n°5 : les principaux accords politiques signés à Ouagadougou de 2006 à 2013**

<b>ANNEE</b>	<b>ACCORD POLITIQUE ET PAYS EN CRISE</b>
<b>2006</b>	Accord politique de Ouagadougou (crise togolaise)
<b>2007</b>	Accord politique de Ouagadougou (crise ivoirienne)
<b>2010</b>	Accord de Ouagadougou (crise guinéenne)
<b>2013</b>	Accord politique de Ouagadougou (crise malienne)

En plus des médiations, on peut inclure les multiples événements multilatéraux organisés à Ouagadougou dont les plus importants sont les suivants :

- 2010 : Sommet sur la paix et la sécurité en Afrique organisé par l'union africaine.
- 2010 : Sommet de la CEDEOA sur la crise guinéenne.
- 2011 : Réunion du groupe des sages du conseil de paix et sécurité de l'Union Africaine.
- 2012 : Sommet de la CEDEAO.

En abritant les négociations politiques pour la résolution des crises de la sous-région et en ayant organisé durant cette même période, les principaux événements de l'ordre africain, le Burkina-Faso s'est empiriquement imposé en tant que lieu légitime de la pratique d'une diplomatie africaine de la paix (Stallone 2007) en Afrique de l'ouest.

Cette posture est également favorisée par le leadership que son président a acquis dans cette zone (F. Sahel, 2017). Personnage clivant, (B. Kadet, 2016, F. Kpatindé 2014) au pouvoir depuis 1987, Blaise Compaoré devenu le doyen des présidents étalera son influence dans l'espace géopolitique ouest-africain. Cette influence était légitimée à l'extérieur par ses médiations, mais aussi à l'interne par la solidité de l'ordre démocratique qu'il a finalement érigé (M. Hilgers, et J. Mazzocchetti, 2006).

Il apparaissait ainsi dans cette Afrique de l'ouest fragile, dans la posture du gouvernant d'un ordre démocratique consolidé et donc, d'un leader naturel vers lequel se dirigent les acteurs des crises et ceux de la sécurisation de l'Afrique de l'ouest.

### **Conclusion**

Dans le champ diplomatique, la construction d'une réputation internationale de la part d'un Etat requiert en amont, l'élaboration d'une stratégie bien pensée et durable. D'une manière générale, les Etats jouissant d'une bonne réputation internationale œuvrent pour un statu quo, alors que ceux taxés d'acteurs du désordre par le fait de leur comportement contraire aux valeurs de l'ordre démocratique tant en interne (par exemple, un Etat autoritaire qui s'illustre par une gouvernance répressive vis-à-vis des citoyens dans le cadre du contrat social, acquiert une mauvaise réputation internationale), qu'au-delà de leurs frontières (l'exemple du comportement burkinabè dans la région du golfe de guinée), dans le souci de soigner leur image internationale et d'éviter la coercition, ont vocation à agir selon les valeurs de l'ordre multilatéral.

La stratégie burkinabè du début du millénaire a obéi à cette seconde perspective. Conscients de l'imminence des actions coercitives contre le pays du fait de ses actions dans le golfe de la Guinée et au-delà, et dans un souci de véhiculer une bonne image du pays, les gouvernants burkinabè ont développé cette stratégie de politique étrangère qui aura entraîné des résultats dépassant l'objectif initial.

Même si cette image a été, de manière isolée, écornée,<sup>35</sup> il n'en demeure pas moins que dans le champ diplomatique, l'image que renvoyait le pays après la mise à l'épreuve de cette stratégie, était celle d'un acteur étatique de premier ordre qui engageait des ressources diplomatiques, humaines et financières au service de la sécurisation du continent. Cette nouvelle posture légitimée par les organisations multilatérales lui permet dans le champ bilatéral, de pouvoir prétendre à des coopérations avec les pays développés, acteurs de l'ordre sécuritaire mondial et soucieux de son respect par tous. Le partenariat avec la Suisse en est la principale illustration.

---

<sup>35</sup>Notamment par de nouvelles accusations liées à de probables actions subversives dans le cas de la crise ivoirienne. Pour plus de détails, voir Kadet Bertin, *op cit*, URL : <https://doi.org/10.19044/esj.2016.v12n8p36>

## Bibliographie.

AYAD Christophe, 2005 « Le Burkina Faso accusé par l'ONU de trafic d'armes », *libération*, 05/01/2005. Consulté le 09/10/2020 [https://www.liberation.fr/planete/2001/01/05/le-burkina-faso-accuse-par-l-onu-de-traffic-d-armes\\_350068](https://www.liberation.fr/planete/2001/01/05/le-burkina-faso-accuse-par-l-onu-de-traffic-d-armes_350068)

BADACHE Daniel-Charles, 2005, *La politique étrangère des États-Unis de la superpuissance à l'hyperpuissance américaine (1945-2005)*, Caen, Edition du mémorial de Caen, 96p.

BATTISTELLA Dario Battistella, 2006, *retour de l'état de guerre*, Paris, Armand Colin, 304p.

BEUCHET Benoît, 2011, « Le Burkina-Faso et son environnement géopolitique, essai de mise en perspective historique », *annuaire français des relations internationales*, vol XII, pp 10-18.

CATHELIN Mélanie, 2010, *Le rôle international d'un Etat : construction, institutionnalisation et changement. Le cas de la politique canadienne de maintien de la paix en Afrique*, doctorat de science politique, Université Bordeaux IV, 551p.

CHARILLON Frédéric, 2002, *la politique étrangère, nouveaux regards*, Paris, Presses de science po, 437p.

COHEN Hermann Junior, 2000, *intervening in Africa; superpower peace-making in a troubled continent*, New York, Palgrave Macmillan 268p.

DAVID Charles Philippe, 2015, *La politique étrangère des Etats Unis*, Paris, presses de science po, 648p.

DE SENARCLENS Pierre et ARIFIN Yohan, 2010, *politique internationale, théories et enjeux contemporains*, 2010, 6<sup>e</sup> édition, Paris, Hachette, 288p.

DOUGHERTY Thomas, 2011, "Le Burkina Faso est un partenaire constant et fiable", *le fasonet*, consulté le 09/07/2020, URL :

<https://lefaso.net/spip.php?article42822>

FIFATIN Grace, 2018, « la politique étrangère des Etats-Unis d'Amérique en Afrique subsaharienne depuis 1960 : Etat des lieux et perspectives », *AFRI*, vol 19, pp637-658.

FINNEMORE Marta, 1996, *National Interests in international society*, New York, Cornell University Press 176p.

FORSIGHT Éric, 2002, « Ni guerre ni paix », *Jeune Afrique Economie*, n° 344, 30 sept.-13 oct. p. 19.

GERVASI Sean, 1984, « La "diplomatie coercitive" des Etats-Unis : offres de paix et menaces brutales », *le monde diplomatique*, 07/1984/ pp26-27.

HILGERS Mathieu, et MAZZOCHETTI Jacinthe, 2006 « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine*, vol. 101, no. 1, 2006, pp. 5-18.

JACQUET PORTEOUS, 2003, « l'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », *politique étrangère* n°2, 2003, 68<sup>e</sup> année, pp 307-320.

JENNIFER Erikson, 2014, « saving face, looking good, and building international reputation in East and West », PAULY Louis, *power in a complex global system*, London, Routledge, pp181-293.

KADET Bertin, 2016, « L'enjeu Ouest-Africain de la Sécurité Au Burkina Faso », *European Scientific Journal*, *ESJ*, 12(8), 30/03/2016, pp366-387.

KPATINDE Francis, 2014, « Compaoré a été le pyromane pompier de la région », *Lefaso.net*, consulté le 04/05/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20141031-burkina-faso-compaore-cote-ivoire-liberia-sierra-leone-angola-traffic-rebelles>

KUPCHAN Charles, 2010, *how enemies become Friends*, New-York, Princeton University Press, 442p.

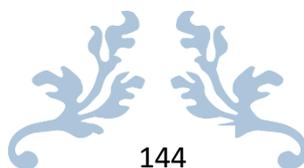
- LEGRAND Vincent, 2004, « La prise de décision en politique étrangère », ROOSENS Claude, ROSOUX Valérie et DE WILDE D'ESTMAEL Tanguy, *La politique étrangère, le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, P.I.E, Peter Lang, pp86.
- LEQUESNE Christian, Hugo MEIJER, 2018, *la politique étrangère : approches disciplinaires*, Montréal, Presse universitaire de Montréal, 339p
- LUCKMANN, Thomas et BERGER Peter, 2012, *la construction sociale de la réalité*, 3<sup>e</sup> édition Paris, Amand Colin, 344p.
- MERLE Marcel, 1984, *politique étrangère*, Paris, PUF, 218p.
- PANNIER Alice, 2018, « les relations bilatérales », BALZACQ Thierry, CHARILLON Frédéric et RAMEL Frédéric, *manuel de diplomatie*, Paris, Presse de science po, pp25-41
- PELLETIER-MARCOTTE Léa et Sarah VEILLEUX-POULIN, 2011, « les acteurs de la politique étrangère », PREMONT Karine (dir), *La politique étrangère des grandes puissances, l'impossible convergence des intérêts*, Laval, Presse universitaire de Laval, pp 53-86.
- ROSNEAU James, 1990, *turbulence in world politics*, Princeton, Princeton University Press, 504p.
- SAHEL Francis, 2017 « Afrique de l'Ouest (2eme volet), le vide diplomatique laissé par Compaoré », *le monde*, 22/08/2017, consulté le 19/09/2020 :<https://mondafrique.com/afrique-de-louest-2eme-volet-vide-diplomatique-laisse-compaore/>
- SCHELLING Thomas, 1966, *Arms and Influence*, Yale, Yale University Press, 336p.
- SIDANI Soraya, 2014, *Intégration et déviance au sein du système international*, Paris, Presses de science po, 240p.
- SQUARE Issiaka, 2007, *guerres civiles et coups d'Etat en Afrique, comprendre les causes et identifier des solutions possibles*, Paris, Harmattan, 2007, 294p.
- STALON Jean-Luc, 2007, « L'africanisation de la diplomatie de la paix », *Revue internationale et stratégique*, /2 (N°66), pp. 47-58.
- STEIN Kenneth, 2002, « La doctrine Bush de l'engagement collectif 'ou la continuité de la politique étrangère américaine au Moyen Orient », *politique étrangère*, pp149-171.
- STRUYE DE SWIELAND Tanguy, 2005, *La politique étrangère américaine après la guerre froide et les défis asymétriques*, Louvain, Presse universitaire de Louvain, 490p.
- TRAORE Mélégué, 2010, « l'importance des dynamiques endogènes : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits », VETTOVAGLIA Jean Pierre (dir), *Médiation et facilitation dans l'espace francophone, théorie et pratique*, Bruxelles, Bruylant Editions, pp 602-603.
- VALLET Elisabeth, 2011, « Les outils de la politique étrangère », Karine PREMONT, *La politique étrangère des grandes puissances, l'impossible convergence des intérêts*, Laval, Presse universitaire de Laval, pp.147-176.
- VENESSON Pascal, 2015, « diplomatie coercitive », SMOUTHS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario et VENESSON Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, p137.
- WENDT Alexander, 1992, « Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics. » *international Organization*, Vol. 46, No. 2 (spring, 1992), pp. 391-425
- WENDT Alexander, 1999, *social theory of international politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 452p.

ZONGO Windata, 2018, *la politique multilatérale de Blaise Compaoré, enjeux et objectifs d'une stratégie diplomatique*, Paris, éditions universitaires européennes, 416p.

Numéro 003 Septembre 2021  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°003 Septembre 2021